



Le **GREAM** Savoir

Groupe de recherche en économie appliquée et théorique

N° 030

" Réfléchir à changer "

Juin 2013

Typologie du dialogue social au Mali - EPAM 2010 -



Khêfing Kanté

Editorial



La production de ce document trouve sa justification dans une évolution tendant à donner davantage de place à la négociation collective et au dialogue social tant au niveau interprofessionnel, des branches

d'activité, du genre, du milieu qu'au niveau du bien-être de l'individu.

Le dialogue social contribue de manière décisive à promouvoir les possibilités pour les citoyens de prétendre à un travail décent et productif dans un climat de liberté, d'équité, de sécurité et de dignité humaine.

Les défis de la représentativité des travailleurs du secteur informel et des paysans restent entiers et sans doute hors de portée des syndicats actuels usés par les slogans et les stéréotypes d'une époque révolue. De deux choses l'une, soit représenter les actifs là où ils sont, soit les amener là où il y a de la représentation.

Massa Coulibaly

Introduction

Les résultats relatifs au dialogue social sont, successivement, ventilés par genre, classe d'âge, niveau d'éducation, niveau de bien-être, milieu de résidence, nature de l'emploi et secteur d'activités. Ils sont précédés de l'examen des approches et enjeux dudit dialogue.

1. Approches du dialogue social

Théoriquement, le dialogue social suppose un échange entre deux acteurs ou une discussion en vue d'aboutir à un accord. Il peut, soit se rapporter aux relations entre les individus au travers de leurs représentants, soit se rapporter à la société, aux personnes qui la constituent, ou encore concerner les rapports entre les classes de la société, ou enfin concerner les règles du jeu pour la vie en société.

Au plan juridique, la définition du dialogue social proposée par l'OIT inclut toute forme de négociation, de consultation ou simplement d'échange d'informations entre représentants des gouvernements, des employeurs et des travailleurs sur des questions d'intérêt commun liées à la politique économique et sociale.

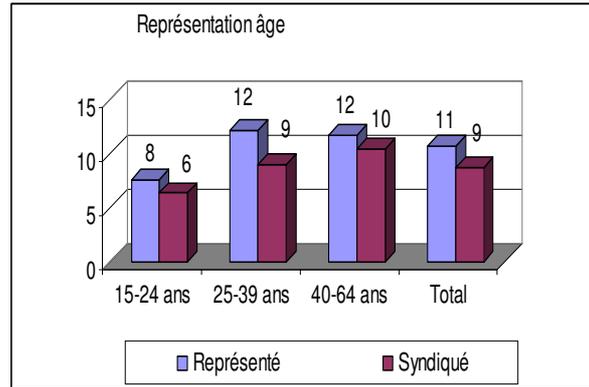
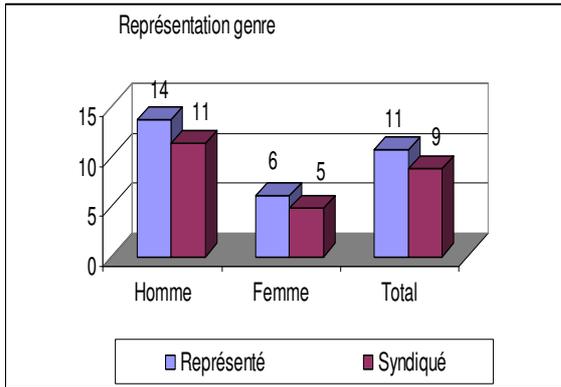
2. Enjeux du dialogue social

Au plan juridique, les conflits peuvent porter sur la mise en œuvre ou l'interprétation d'un droit existant, que ce dernier soit ou non entériné par la loi, une convention collective ou un contrat individuel. Leurs procédures de règlement sont le plus souvent établies dans les législations nationales prévoyant des procédures volontaires convenues par les parties elles-mêmes. Qu'il s'agisse de conciliation/médiation, d'arbitrage ou de décision par une juridiction classique ou encore de conseil de prud'hommes.

Nonobstant toutes les disparités, le dialogue social au Mali reste tributaire de certaines caractéristiques économiques et culturelles qui en sont de vrais enjeux. D'abord, la main d'œuvre est majoritairement constituée de travailleurs agricoles, de travailleurs non salariés, de salariés de l'économie informelle, d'employés de maison et d'aides familiaux non rémunérés, toute catégorie généralement en marge du dialogue social. A cela s'ajoute la faible proportion de femmes aux postes clés des organes chargés de représenter les parties prenantes ce qui constitue un frein au progrès dans le traitement des questions d'égalité genre.

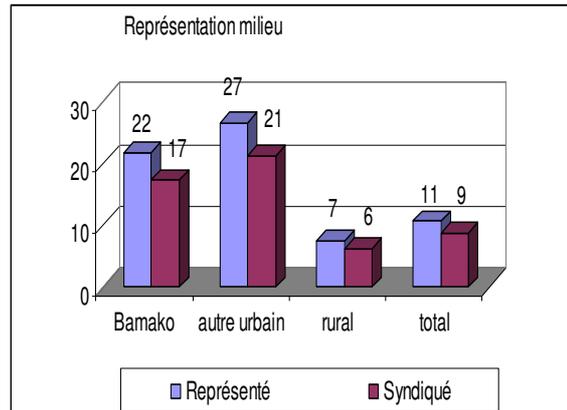
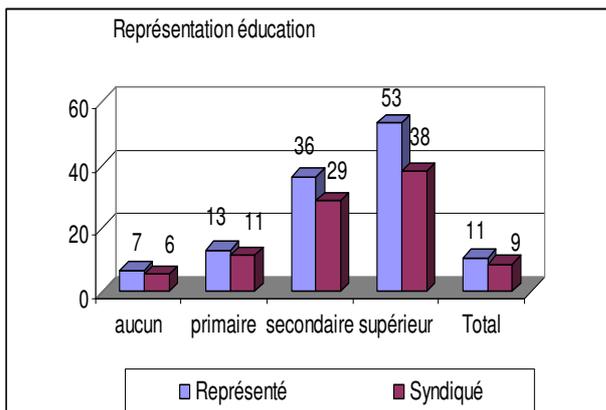
3. Démographie du dialogue social

Sur les 4.3 millions d'actifs occupés (dont 39% de femmes), 11% travaillent dans des organismes avec représentativité du personnel (syndicat, délégué du personnel ou comité d'entreprise) et 9% sont même syndiqués. Les taux de ces deux indicateurs sont légèrement supérieurs pour les hommes (14% contre 6%, respectivement 11% contre 5% pour les femmes). Ce constat ne cache cependant pas le faible taux de représentation ou de syndicalisation de façon générale dans la perspective d'assurer un équilibre social sur le lieu de travail.



Par tranche d'âge, la représentativité des travailleurs touche proportionnellement moins les 15-24 ans (28% de la population occupée pour des taux de 8 à 6% de représentation respectivement syndicalisation) que les autres groupes d'âge.

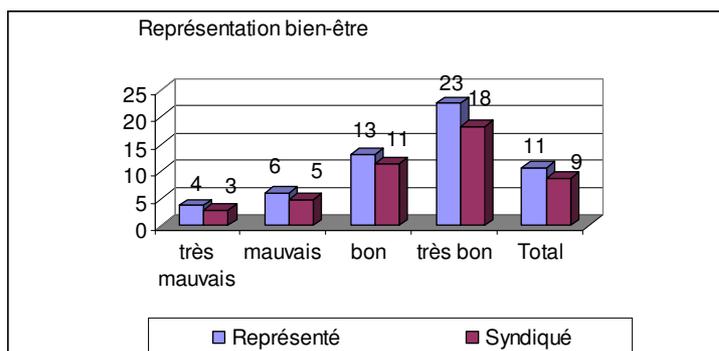
Les données de l'enquête attestent le poids de l'éducation dans la participation au dialogue social. Ainsi, les actifs de niveau supérieur d'éducation, qui ne représentent que 2% des actifs ont un taux de représentativité de 53% contre 36% pour le secondaire (qui totalise 7% du total des actifs) pour 7% aux analphabètes qui pourtant font 73% de la population occupée.



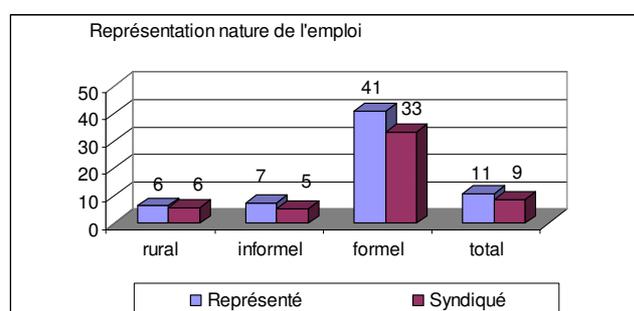
De même, le dialogue social est plus urbain que rural avec une plus grande présence des centrales syndicales et de leurs démembrements dans les grandes agglomérations plutôt qu'à la campagne.

4. Economie politique du dialogue social

Sous les angles du secteur d'activités, de l'emploi et du niveau de vie des travailleurs, le dialogue social est un facteur favorable à l'épanouissement de l'individu sur le lieu de travail. En tout cas, il reste fortement corrélé au bien-être du ménage.



L'emploi rural et l'emploi informel disposent de peu d'effectif dans la représentation syndicale contrairement à l'emploi formel où les taux font ressortir la forte concentration des représentants dans ce secteur.



Il existe à suffisance une disparité fondamentale de représentation syndicale entre les différents secteurs d'activités. Le secteur public et parapublic a 3 à 4 fois plus de représentation qu'il ne représente dans le total des actifs occupés. Il en est ainsi de la représentativité que de la syndicalisation.

Tableau 1. Représentativité secteur d'activité

	Actifs occupés		Actifs représentés		Actifs syndiqués	
	%		%	taux	%	taux
Administration publique	3		16	59	15	44
Entreprise publique et parapublique	2		8	55	8	44
Entreprise privée	60		51	9	52	8
ONG	1		1	10	1	8
Organisation internationale	0		0	15	0	15
Entreprise associative	15		17	13	18	11
Personnel de maison	16		4	3	4	2
Non déclaré	3		1	3	1	3
Total	100		100	11	100	9

Conclusions

Vu le faible taux de représentativité (11%) et de syndicalisation des actifs (9%), la conception et la mise en œuvre d'un dispositif d'appui s'impose non seulement pour prendre en compte tous les indicateurs liés au dialogue social mais aussi et surtout pour aider à appliquer les règles de droit du travail dans les entreprises privées et ONG voire au monde rural et au secteur informel.